



Augmentation salaire apprenti

Par Aly

Bonjour,

Je suis apprenti et ma société a procédé à l'augmentation annuelle des salaires pour tous les salariés sauf moi car je suis apprenti. Est-ce normal ? Suis-je obligatoirement exclu de ces augmentation car mon contrat à un salaire qui est en % du smic ?

Merci

Par kang74

Bonjour

Le salaire d'un apprenti est défini par la loi .

Il est d'un % du SMIC ou d'un % du minimum conventionnel (s'il existe dans la convention collective)

Par de là, oui, vous pouvez être exclu d'une augmentation qui ne concernerait ni le SMIC ni le minimum conventionnel .

Quelle est votre convention collective et votre poste ?